

ALGÉRIE

ENJEU

Les droits humains sont régulièrement bafoués en Algérie par des terroristes islamiques radicaux et par les forces de l'ordre dans leur campagne anti-terroriste.

CONTEXTE

Légitimé par des élections démocratiques tenues en novembre 1995, ce qui a constitué une première en Algérie, le Président Zeroual, sous l'égide de ses pairs militaires, a tenté de rassembler à son profit les forces politiques algériennes, y compris les islamiques modérés. Le gouvernement qu'il a nommé le 5 janvier 1996, de fait le premier cabinet pluraliste de l'histoire de l'Algérie, a marqué une prudente ouverture vers la mouvance islamique. De même, le Président a consulté l'ensemble des forces politiques avant de soumettre, en mai 1996, un plan de travail politique qui prévoyait une conférence nationale (qui a eu lieu à l'été 1996), un référendum sur la constitution (tenu le 28 novembre et remporté par le Président) et des élections législatives (prévues en 1997).

Sorti renforcé du référendum auprès de ses pairs militaires, le Président Zeroual ne s'en retrouve pas moins seul sur la scène politique algérienne. Le consensus espéré de la classe politique n'a pas eu lieu puisque le référendum n'a pas obtenu l'appui des partis politiques laïcs en raison du renforcement du pouvoir du Président, ni des partis islamiques modérés et légaux qui n'ont guère apprécié l'interdiction des partis religieux. Au sortir du référendum, la question est de savoir comment le Président Zeroual utilisera les pouvoirs que lui confère la nouvelle constitution. De la réponse à cette question dépendent en effet la stabilité politique et la situation sécuritaire de l'Algérie auxquelles la situation des droits de la personne est étroitement liée.

Parallèlement aux efforts du régime pour rassembler à son profit les forces politiques algériennes, s'est poursuivie la lutte entre le régime et le terrorisme d'inspiration intégriste. Au départ, ce dernier était convaincu de la légitimité de la lutte armée pour instaurer une théocratie islamique après que le régime ait interrompu le processus électoral (janvier 1992) devant le risque de prise du pouvoir par le Front islamique du salut (FIS). En 1996, il semble qu'il y ait division régionale et idéologique chez les islamiques armés et que certains éléments de la mouvance islamique soient plutôt apparentés au banditisme. Une violence quotidienne et un terrorisme de tous les instants en ont résulté, affectant tous les secteurs de la société. Des évaluations officieuses font état de 60,000 victimes.

Cette lutte a donné lieu à de nombreux abus des droits de la personne. L'assassinat de journalistes par des groupes islamiques et la censure gouvernementale imposée aux médias ("comité de lecture" dans les imprimeries, chargés de tamiser le contenu des journaux) rendent difficiles toute couverture exhaustive de la situation des droits humains en Algérie. D'autant que des assassinats de civils imputés à des groupes islamiques armés pourraient être l'oeuvre de groupuscules criminels dont les liens avec le mouvement islamique sont ténus. De plus, des connivences locales entre forces de répression et groupes islamiques n'aident pas à démarquer les responsabilités des uns et des autres par rapport aux abus des droits humains.

11

8

9

10